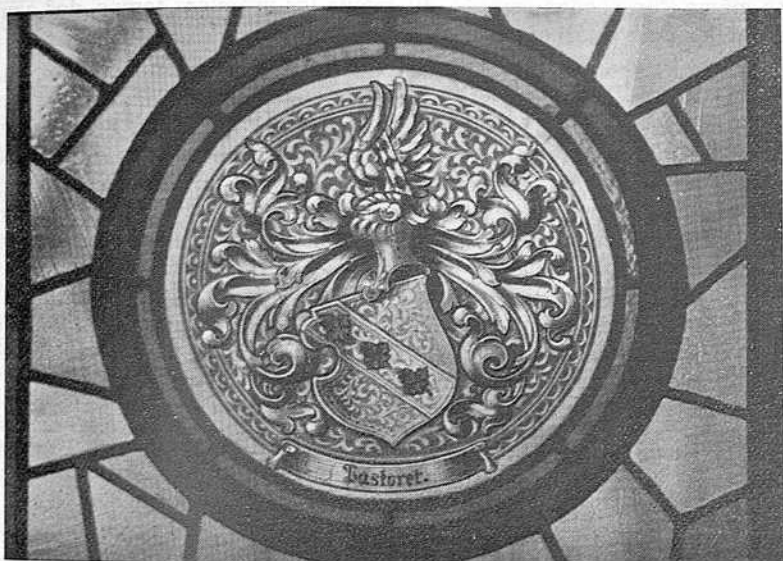


Nous verrons par la suite que le Conseiller Pastoret ici en cause blasonnait tout différemment sous le Premier Empire et la chose n'aurait qu'une importance relative, si elle ne permettait pas au chercheur averti d'y découvrir sans doute la raison pour laquelle petit à petit, dans les générations successives s'est ancrée une confusion réelle, ce qui fait que de nos jours encore nombre de descendants Pastoret Luxembourg arborent les armes des Pastoret Provence. Nous trouvons à la p. 13, tome 4, de l'Armorial du Premier Empire, du vicomte A. Ré-



Vitrail aux armes des Pastoret au Château de Belle-Vue à Luxembourg.

(Photo Léon Buck.)

vérend, Paris, 1900 : Notice PASTORET — D'argent à la fasce de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires, accompagnée en chef d'une houlette posée en bande et, en pointe, d'un lion rampant, le tout d'azur — et il y est bien précisé qu'il s'agit là de l'ancien membre du Conseil Souverain du Luxembourg.

Nous retrouvons dans ces armes à peu de choses près les éléments du blason Pastoret Provence, si l'on fait abstraction du métal du champ ; au lieu de la barre de gueules, nous avons la fasce de gueules, pour les premiers nous avons le berger et le chien couché, alors que A. Révérend signale la houlette, attribut dont est du reste muni le berger du premier, et le lion rampant. Il ne s'y retrouve plus aucune trace de l'élément essentiel des armes premières de la branche d'origine